

# À LA CAMPAGNE

Aline Gourbin

**raconter la vie**

Qui n'a pas un jour rêvé de s'installer à la campagne ? La vie dans la nature, au milieu des champs, des fleurs, des oiseaux, de cette beauté naturelle... C'est ainsi qu'en 1987, jeunes et courageux, nous achetons un terrain qui s'est avéré miné car situé au cœur d'un domaine seigneurial convoité par le maître des lieux, le régent beauceron qui s'octroie, par le pouvoir de la terre, les siennes et toutes celles qui l'environnent, le pouvoir absolu.

Depuis lors, nous subissons un harcèlement pugnace de la part du « Châtelain » des lieux, que nous appellerons « Riri ». L'explication m'en fut donnée un peu plus tard par le maire alors en place : Riri, responsable voire à la mairie à cette époque avait fait des pieds et des mains pour acquérir ce terrain. Mais au prix du terrain agricole ! Monsieur le Maire n'ayant pas voulu lui vendre, je vous laisse deviner la charge de hargne qui allait suivre.

Cette déferlante nous tomba dessus avant même que nous emménagions. Nous aurions dû intervenir dès le début. Car, ironie du sort, ce même Riri voisin et déjà ennemi est devenu maire du village pour 2 décennies. C'est dire avec quel malin, sournois et perfide plaisir il a pu en toute impunité nous pourrir la vie. Maire et agriculteur, il pouvait se prévaloir de ces 2 titres honorifiques à la fois. Après l'acte notarié, nous avons fait visiter à notre famille le terrain que nous venions d'acquérir en nous endettant pour 20 ans. Et là, alors que nous déambulions sur le terrain, Riri passa devant nous, sans gêne aucune, brouette à la main pour décharger ses poubelles...

Encore maintenant parfois, 28 ans après, nous retirons de notre « décharge » des sacs entiers de détritus, y compris filtres à gasoil, clous, verre, matériel d'engins agricoles en tout genre : car Riri, et sa famille se servait du terrain pour entreposer ses engins agricoles. En fait, en plus de s'en servir comme entrepôt, il en exploitait le sol sans respect pour l'écologie – il pouvait ainsi imaginer accaparer le terrain un jour ou l'autre.

Un de ses condisciples faisait de même, et à beaucoup plus grande échelle puisque ce sont des fûts de combustibles dangereux qu'il enfouissait dans son terrain, rendant les lieux tristement célèbres et malsains. Notre « beau village » est pollué dans son intégralité. Des associations environnementales ont tenté de convaincre l'État, des personnalités

politiques tendance « Vert-Écologie » se sont déplacées afin de rassurer la population, mais personne n'a jamais réussi à décontaminer le site. Nous nous en tiendrons à la version officielle : trop coûteux.

Après le terrain acheté, nous nous voyons contraints de faire installer un poteau EDF – ce type d'emménagement nécessite de nombreux agréments administratifs, dont celui du maire. Ceux-ci accordés, authentifiés et payés ; arrive le jour de la pose du poteau à l'emplacement prévu. Que nenni. Riri, toutes griffes dehors – rappelons qu'à l'époque il était seulement responsable voirie – fait interrompre la mise en place sous prétexte que celui-ci va gêner la vue de la résidence d'en face. À l'époque, les propriétaires de la belle bâtisse étaient des Parisiens fortunés dont Riri s'enorgueillissait de détenir les clés pour servir, ni plus ni moins, de garde-chiourme – oui mais de personnes à influence politique, ce qui pouvait servir ses intérêts et asseoir sa réputation d'homme obligeant et honnête...

Devant l'urgence de la situation, et surtout devant l'absurdité de la réaction de Riri, alors que j'étais enceinte de 8 mois et demi et que l'on se trouvait à la veille de la rentrée des classes pour notre fille de 6 ans, mon mari a bloqué la rue avec notre véhicule, empêchant les services EDF de quitter les lieux. De mon côté ; je me suis rendue à l'agence EDF la plus proche afin d'obtenir ce à quoi nous avons droit, leur demandant même de faire venir la presse, leur disant que je ne bougerais pas de l'agence, que j'y resterais jusqu'à l'accouchement s'il le fallait, si cette situation ubuesque n'était pas résolue ! Un quart d'heure a suffi pour tout. L'autorisation de planter le poteau fut accordée, mais en le déplaçant d'environ 10 mètres.

Peu de temps après, alors que notre fils était encore bébé, nous avons dû affronter un recours immodéré aux klaxons, afin de nous faire comprendre que nous étions décidément indésirables. Mes nombreuses demandes d'arrêter ces bruits insupportables (plus aucune possibilité de jouir du terrain et surtout de sieste pour mon bébé !) étant demeurées vaines, et les nerfs à rude épreuve, j'ai pris rendez-vous avec monsieur le maire. Il m'a répondu, textuellement : « Que voulez-vous, ma pauvre dame, c'est une famille de paysans et vous venez d'acheter le terrain que Riri m'a maintes fois supplié d'acheter et dont je ne veux pas ! Vous allez vous heurter à des habitudes de paysans et vous ne pourrez rien y changer. »

Riri s'est empressé de profiter de cette affaire de poteau électrique pour retirer le panneau de la rue : celle-ci est devenue une rue fantôme dont nous

étions alors les seuls résidents. Donc, aucune nécessité de panneau (qui a pourri 25 ans dans une grange) ni d'entretien de la route (qu'il s'agisse de l'entretien de base effectué par les services municipaux et auquel tout contribuable a droit, ou du service de déneigement pendant l'hiver). Et ce malgré nos nombreux courriers à la mairie...

C'est alors que, le maire étant décédé, Riri est devenu maire. Avec sa femme, ils déployèrent des trésors de calomnie. On m'a dit : « On peut tout vous faire, vous ne connaissez personne. »

Un arrêt scolaire non officiel avait été institué, durant la scolarité primaire de leurs enfants, devant l'entrée de leur poulailler. Il a été supprimé peu de temps après notre arrivée pour cause de... dangerosité. Mais, sitôt la scolarité en primaire de nos enfants terminée, cet arrêt de complaisance a été réinstallé, malgré une circulation croissante. Il est vrai qu'il sert maintenant à leurs petits-enfants... Leur dernier fils a repris l'entreprise familiale paysanne et Riri, toujours maire à l'époque, est parti s'installer dans la commune voisine où il réside encore. Dans le même temps, la propriété dont ils sont dépositaires à vie des clefs s'est transformée, par le fait de son nouveau propriétaire, en terrain d'« enduro, quad », sans aucun respect des règles de voisinage. Un supplice : les nuisances sonores et olfactives avaient lieu essentiellement à partir du vendredi soir jusqu'au dimanche après-midi et lors des périodes scolaires où le dernier propriétaire en date avait la garde de son fiston. Celui par qui indirectement tout va s'inverser et que nous appellerons pour la circonstance Loulou. Pauvres de nous.

Et nous voilà repartis dans une série de démarches, courriers, exaspérations, énervements qui n'ont servis à rien, puisque nos courriers adressés en mairie sont restés sans réponse, que Riri en changeant de domicile est devenu sourd et que nous avons eu droit comme réponse un jour où nous avons réussi à lui parler directement : « Cela ne me dérange pas, je n'entends rien. »

Il a fallu 25 ans pour que le panneau de la rue soit enfin installé. Avec des fautes d'impression ! Mieux vaut en rire.